



Badgeage à l'écran

Avec la mise en place du télétravail, il fallait trouver un système de déclaration de temps de travail pour les télétravailleurs. Ainsi, la direction a décidé de faire pointer l'ensemble des collaborateurs sur leur écran et de supprimer les badgeuses physiques.

Le télétravail met en avant l'autonomie, la responsabilité et la confiance.

Dans cet esprit, la CGT a proposé un système de badgeage unique et quotidien, en auto déclaratif.

La direction a répondu que la législation oblige l'employeur à justifier les temps de travail, et n'a pas retenu notre proposition.

Traduction de la langue de bois : « C'est vrai que la loi autorise l'auto déclaratif ; oui c'est une bonne idée qui en plus a l'avantage de permettre des économies mais comme l'idée ne vient pas de la direction, nous refusons ! »

L'option retenue est donc de ne rien changer sur le fond (plusieurs badgeages par jour) mais uniquement sur la forme (badgeage à l'écran)

Mais si vous badgez sur votre écran, le temps d'arrivée à votre bureau et de connexion n'est plus pris en compte... Celles et ceux contraints par les horaires de trains, des enfants en crèche ou en garderie... comprennent immédiatement comment ce temps non compté (plus de 10 minutes) va impacter leur organisation personnelle !

Connexion urgente



Le calcul est simple : Pour la direction c'est plus de 3 jours de gain par an par salarié !!! Sans compter les économies substantielles réalisées par le non remplacement des badgeuses devenues obsolètes.

Les organisations syndicales ont demandé une compensation de 10 minutes de crédit quotidien pour pallier les lenteurs informatiques. Seule la CFE-CGC ne s'est pas associée, n'étant pas favorable à cette demande,

Au vu des échanges musclés au Comité d'Entreprise, la Direction, dans un 1^{er} temps, a fait profil bas et a mis en place le système « badgeage écran » uniquement pour les télétravailleurs.

Dans un second temps, afin d'étendre la mesure à tous les salariés, la Direction a convié les OS à une réunion le vendredi 25 janvier, réunion « houleuse » de laquelle aucun accord n'est ressorti.

La direction a indiqué qu'elle prendra une décision unilatérale qu'elle communiquera lors d'une prochaine réunion.

La CGT et toutes les organisations (sauf CFE-CGC) ont réitéré la demande de compensation de 10 minutes.

Il est totalement inacceptable que les salariés soient pénalisés parce que la direction n'investit pas dans l'amélioration des outils. Elle ne retient pas notre proposition qui pourtant aurait évité les inévitables conflits qui vont se produire entre managers et collaborateurs avec le badgeage à l'écran.

Nous sommes là encore face à une direction totalement hors sol, bien loin des problématiques des collaborateurs et qui va mettre un peu plus en difficultés les managers.

Problème de connexion au serveur. Veuillez réessayer.

OK

Si la direction persiste à ne pas vouloir donner une compensation légitime, la CGT engagera les actions nécessaires pour faire entendre la voix des collaborateurs.

